



# DÉCLIN EN QUARANTE ANS ET APRÈS ?

par Samuel Iglésias

maître de conférence, département des milieux et peuplements aquatiques (MNHN)

## Les gros prédateurs marins seront les premières espèces à disparaître des océans

La plupart des stocks de poissons marins commerciaux sont de nos jours largement surexploités. La biodiversité marine souffre actuellement d'une accélération de l'appauvrissement des populations et des espèces due la surpêche. Les débarquements mondiaux des produits de la mer décroissent depuis les années 80 alors même que les efforts de pêche progressent et que la population mondiale continue de croître. L'effondrement observé des populations, l'imminence de l'extinction de certaines espèces et la destruction de certains habitats océaniques sont pour beaucoup imputables aux activités de pêche (ou activités halieutiques). Des études récentes estiment que la biomasse des grands prédateurs marins (tels que grands cétacés, grands requins et raies, thons, espadons...) a chuté de 90% depuis l'aire pré-industrielle. Le déclin des populations de grands prédateurs, tout d'abord observé en régions côtières, s'étend maintenant à l'ensemble des océans.

Les gros prédateurs marins, incluant de nombreux chondrichthyens, sont parmi les plus touchés par la surpêche parce que les caractéristiques de ce qui constitue leurs traits de vie rendent ces espèces fortement vulnérables. Ces caractéristiques sont : une grande taille, un taux de croissance faible, une maturité sexuelle tardive, une faible fécondité et une progéniture de grande taille. Chacune de ces caractéristiques constitue un véritable handicap face à la pêche. Les espèces de grandes tailles sont généralement les premières visées par les activités de chasses ou de pêches. Ce n'est donc pas un hasard si les plus gros organismes marins (les baleines) ont été les premiers amenés au bord de l'extinction au cours du vingtième siècle. Contrairement aux mammifères, les poissons croissent tout au long de leur vie et certaines espèces ne sont sexuellement matures qu'au bout de plusieurs décennies. Chez les chondrichthyens les individus deviennent adultes lorsqu'ils atteignent environ les trois quarts de leur taille maximale. S'ils sont pêchés avant cette taille ils n'auront pas eu le temps de perpétuer leur espèce. Les poissons osseux pondent pour la plupart des milliers voir des millions d'œufs chaque année. Les chondrichthyens eux ont une stratégie reproductive très différente puisqu'ils ne donnent naissance en moyenne qu'à quelques individus chaque année. Ainsi la survie de ces espèces repose sur la capacité d'un faible nombre d'individus à atteindre l'âge adulte. Comme les nouveaux nés sont de grande taille chez les chondrichthyens ils sont généralement capturables par les engins de pêche dès leur naissance.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) est un organisme qui évalue l'état de conservation des espèces afin d'identifier et de documenter celles nécessitant d'être protégées en priorité. L'IUCN publie pour cela des listes rouges d'espèces menacées. Sur les 591 espèces de Chondrichthyens évaluées par l'IUCN, 126 sont des espèces menacées. Parmi celles-ci 22 sont "en danger critique d'extinction" : leurs populations ont perdu au moins 80% de leurs effectifs au cours des 10 dernières années, soit trois générations successives.

## De la démocratisation de la soupe d'ailerons au déclin des requins pélagiques

La consommation de soupes d'ailerons de requins dans certains pays asiatiques était à l'origine une activité marginale réservée aux plus riches. Avec le développement économique de ces pays et l'augmentation du pouvoir d'achat de la population, la demande en ailerons de requins a explosé ces dernières décennies et sa croissance est d'environ 10% par an depuis le début des années 80. Certaines estimations font état de 100 à 200 millions de requins capturés annuellement dans le monde. La pêche des requins destinés à alimenter ce marché représente un gâchis scandaleux. Les ailerons qui ne représentent environ que 2% du poids frais d'un requin sont prélevés sur des spécimens dont les carcasses sont dans la plupart des cas rejetées à l'eau. La disparité des prix entre les ailerons et la chair du requin est telle qu'il n'est pas économiquement intéressant pour les pêcheurs de conserver les spécimens entiers.

### Un exemple local d'extinction annoncé : le pocheteau gris

Le pocheteau gris dont le nom scientifique est *Dipturus batis*, est une espèce emblématique de raie des eaux européennes ; elle est la plus grosse espèce de Rajidae et peut atteindre 285 cm. Elle a été signalée comme la première espèce de poisson amenée au bord de l'extinction par la pêche commerciale. Cette raie était initialement très abondante sur le plateau et le haut du talus continental de l'Atlantique nord-est et de la Méditerranée. Des écrits datant du début du vingtième siècle la signale comme abondante jusque dans les eaux côtières. Elle est désormais considérée éteinte dans la plupart de son aire de distribution géographique.

Des 75 espèces de raies évaluées par l'IUCN sur la liste rouge 2008 des espèces menacées, 17 sont considérées menacées ("en Danger Critique", "en Danger" ou "Vulnérable"). L'espèce *Dipturus batis* a été placée en 2000 par l'IUCN dans la catégorie "en Danger" puis élevée au rang de "En danger critique d'extinction" en 2006. Cette catégorie, la dernière avant "espèce disparue à l'état sauvage" suggère que l'espèce est face à un risque très élevé de disparition à l'état sauvage. La France est le premier pays concernant les débarquements de pocheteau gris. Elle couvre 60% des 502 tonnes déclarées comme "*D. batis*" dans les débarquements mondiaux.

Les débarquements de raies ne sont, pour la plupart des nations, pas enregistrés de façon spécifique et les débarquements d'espèces s'en trouvent grandement sous-estimés. Une conséquence néfaste étant que des captures de plusieurs espèces confondues sous une unique dénomination commerciale peu masquer le déclin des populations d'une espèce en particulier. Une vaste étude des débarquements menée par le Muséum national d'Histoire Naturelle a mis en évidence un important décalage entre les statistiques officielles et les "vraies" espèces débarquées. Il a été notamment observé que le pocheteau de Norvège (*D. nidarosiensis*), une nouvelle espèce commerciale de grande profondeur était débarquée depuis une vingtaine d'années sous le même nom que le pocheteau gris masquant ainsi partiellement son déclin. La comparaison des débarquements entre 1964 et 2006 montre que dans tous les ports français échantillonnés les débarquements d'espèces sous la dénomination "*D. batis*" ont diminué de 90 à 95%.

L'effort de pêche tend à réduire la taille moyenne des poissons au sein d'un stock exploité, ce qui a généralement un effet direct sur la fréquence des adultes. Plus de 90% des individus débarqués de pocheteau gris sont désormais des immatures. Ces données mettent en évidence l'effondrement des stocks de reproducteurs et avec eux l'effondrement globale de l'espèce. En fait, il apparaît que les individus ont plus de chance d'être capturés que d'atteindre la maturité sexuelle.

Très récemment, en janvier 2009, l'Union Européenne au travers de la régulation des quotas de pêche a interdit le débarquement de *Dipturus batis* et demande la remise à l'eau des captures dans toutes les eaux de la Communauté Européenne. Cependant, ce type d'espèce est principalement capturé par chalutage et les spécimens ainsi capturés ne survivent généralement pas à cette technique de capture. Cette décision n'a donc malheureusement aucun effet bénéfique pour leur conservation. Ce cas d'effondrement des populations des plus grosses raies d'Europe demande à être mieux prise en compte par les gestionnaires de pêches, au travers de mesures réellement efficaces.

## Quel avenir pour les chondrichthyens ?

Qu'ils soient comme les grands requins pélagiques pêchés en pleine eau à la palangre ou bien qu'ils soient comme les pocheteaux pêchés au chalut au fond des océans, la plupart des grosses espèces de chondrichthyens sont de nos jours menacées d'extinction par la surpêche. L'histoire montre que l'exploitation abusive de ces ressources a encore une fois un temps d'avance sur la prise de mesures de protections. Dans le cas des Chondrichthyens, les caractéristiques de leurs traits de vie montrent que la gestion de leurs stocks ne peut se faire de la même façon que pour des espèces à cycle de vie court et susceptibles de régénérer rapidement leurs effectifs. Les quotas de taille ou les tonnages autorisés à la capture n'ont pas d'effet sur la préservation des populations lorsqu'ils s'appliquent à des espèces capturées par des pêcheries non sélectives comme le chalutage. Par ailleurs, protéger une espèce est sans effet si l'on ne protège pas l'habitat tout entier dans lequel elle évolue. Ainsi la préservation des chondrichthyens menacés d'extinction ne peut être envisagée sans la création d'aires marines protégées, libres de toute activité de pêche. Ceci est d'autant plus vrai pour les espèces non migratrices et vivant à proximité du fond. Aucune espèce de Chondrichthyens ni même de poissons n'est actuellement considérée comme éteinte dans les océans. Cependant l'effondrement catastrophique des effectifs des populations des plus grandes espèces marines et notamment des chondrichthyens au cours de ces dernières décennies suggèrent que plusieurs espèces devraient disparaître au cours des décennies à venir. L'humanité saura-t-elle à temps enrayer ce processus par une prise de conscience collective et par la mise en place des mesures conservatoires nécessaires ? C'est là un défi majeur pour notre génération et pour le respect d'un monde où chaque espèce vivante a sa place.